

Devenir des marais salants de l'île de Ré.

L'exploitation des marais salants de l'île de Ré par les sauniers date du XII^{ème} siècle. Le canton d'Ars en Ré contient à lui seul les 300 ha de salines encore en fonctionnement sur le littoral charentais. Les marais, de par l'alternance des surfaces en eaux, des bosses enherbées, et des champs de marais, sont le refuge d'une faune et une flore diversifiées. A l'été 1995, il ne restait que 70 sauniers, contre 1000 à l'origine de l'exploitation. Le déclin de ce métier menace directement le devenir des marais salants, dont l'entretien et la préservation dépendent directement des activités humaines. Cette étude évalue la situation actuelle et à venir de la saliculture. Des propositions y sont faites afin de permettre l'implantation de nouveaux sauniers sur l'île. Un rapport présente une synthèse de la réflexion menée, en traitant de l'évolution des pratiques d'exploitation du sel jusqu'à nos jours, ce qui permettra de proposer des mesures pour pérenniser cette activité.

Obtenir le document : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE

Mots clés : TOURISME, MARAIS SALANT, SEL, MARAIS DE L'ILE DE RE, POITOU CHARENTES, CHARENTE MARITIME

Type de ressource : Rapport d'étude

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : FMA2485

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<http://forum-marais-atl.com:8083/documentation/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=2485>

Département : CHARENTE-MARITIME (17)

Région : POITOU-CHARENTES (54)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/devenir-des-marais-salants-de-l-ile-de-re0>

Evaluer cette notice: